



RENTREE DES CLASSES

Pour cette rentrée scolaire 2015, les rythmes scolaires ont été un peu modifiés. L'expérience du temps Peillon, l'an passé, a montré une trop courte durée de ce nouvel accueil qui passera cette année à 1 heure par jour, de 15 h 30 à 16 h 30, du lundi au jeudi. Le temps méridien est donc raccourci, de 11 h 30 à 13 h 05. Du côté des enseignants, Blandine Mallet aura en charge les vingt et un élèves de CE1/CE2 et sera remplacée les lundis par Myriam Afkir. La directrice, Maud Mallet, enseignera pour les vingt et un élèves de CM1/CM2.



PERISCOLAIRE : depuis la rentrée Angélique Schiavi remplace Ingrid Augier-Thomas en tant que directrice du périscolaire, cette dernière étant en congé maternité après la naissance de la petite Ellie. Angélique vient de St Chamond et a déjà occupé ce poste à Rive De Gier et à Montbrison et a travaillé en tant que directrice et animatrice au centre Pablo Neruda de St Chamond. Elle sera auprès des enfants jusqu'au vacances de Noël. Nous lui souhaitons la bienvenue

Les activités 2015/2016 de l'association Sports, Loisirs et Culture de Pavezin –Ste Croix



JEUX DE SOCIÉTÉ

Club « SANS SOUCIS »

Un jeudi sur deux de 14 h à 18 h
dans la salle de la mairie de Pavezin

Les 17 sept - 01, 15, 29 oct, 12, 26 nov - 10 déc -
7, 21 janv - 4, 18 fév - 3, 17, 31 mars - 14, 28 avril -
12, 26 mai - 9, 23 juin - 7, 21 juil - 4, 18 août

04.77.31.25.80



CHORALE

Les mardis, de 19 h à 20 h 30
hors vacances scolaires.
Dans la salle de la mairie de Pavezin

04.77.20.22.76 ou 06.63.65.85.55



GYM /STEP

Les lundis à 18 h, gym
Les mercredis à 18 h et à 19 h, step et gym
Pour une durée d'1 h
Dans la salle de la mairie de Pavezin

04.77.20.20.43



MARCHES

Départ du parking de l'école de Pavezin :

- Les lundis, à 9h, pour 1h30 à 2 h de marche
- Les jeudis, à 8 h 30 pour 2 h 30 à 3 h de marche
Avec 1 fois par mois, marche à thème, départ à 8 h 30 pour la journée (08 oct, 5 nov, 3 déc, 7 janv, 11 fév, 10 mars, 7 avril, 19 mai, 16 juin),
et 1 fois par mois, marche sur une autre commune, départ à 8 h 30 en co voiturage et retour à midi. (24 sept, 22 oct, 19 nov, 17 déc, 14 janv, 25 fév, 24 mars, 21 av, 2 et 30 juin)

04.77.20.21.52



DECHETTERIES DE SAINT-ETIENNE METROPOLE : opération compost L'automne arrive, Saint-Étienne Métropole renouvelle « l'opération compost », réservée aux particuliers, sur toutes les déchetteries du territoire (voir les horaires sur le site internet :

www.agglo-st-etienne.fr

Tout usager apportant des déchets verts sur l'une des déchetteries concernées pendant cette période pourra récupérer gratuitement sur place jusqu'à 100 litres de compost par foyer. Pour en profiter, il suffit d'apporter des contenants permettant de ramener le compost chez soi.

SEMAINE 41 : du lundi 5 au vendredi 9 octobre 2015 :

- Déchetterie de Saint Chamond

SEMAINE 43 : du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2015 :

- Déchetterie de Tartaras

VOTRE MAIRIE SE MOBILISE POUR VOTRE SANTE

ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT AVEC

Ma Commune Ma Santé

La complémentaire santé communale accessible à tous

Aujourd'hui, il existe différents types de contrats santé :

- Les contrats santé collectifs mis en place dans les entreprises offrant des prestations avec un tarif négocié ne s'adressant qu'aux salariés ;
- Les contrats santé individuels dont les tarifs dépendent du niveau de garantie choisi et de l'âge de chaque membre du foyer.

L'offre Ma Commune Ma Santé permet aujourd'hui de bénéficier du même mode de fonctionnement que les contrats collectifs d'entreprise en mutualisant le risque, permettant ainsi **de réaliser des économies ou d'accéder aux soins à certains.**

Vous souhaitez bénéficier de cette offre ?

Rendez-vous dans votre mairie, votre Centre Communal ou intercommunal d'Action Sociale pour retirer votre dossier d'inscription ou contacter le 06 50 47 65 07

C'est une offre simple :

- Trois formules: économie, sécurité, confort
- Une tarification par tranche d'âge quelque soit le nombre d'habitants de votre commune.
- Une économie pouvant aller jusqu'à 60% en fonction de votre âge
- Des tarifs fixes pour 2015 et 2016 (hors évolution de la réglementation)
- Des partenaires mutualistes
- Eligible à la Loi Madelin pour les Travailleurs Non Salariés

Rhino Jazz :

La commune accueillera comme chaque année le rhino Jazz, cette année le choix s'est porté sur MATTHIEU SAGLIO solo (Fr) Considéré comme l'un des violoncellistes les plus fascinants de son temps

Dimanche 18 Octobre - 17h30 à l'église - Tarif : 14 / 11 euros



Dates à retenir

10 Octobre : Déchetterie mobile au col de 10h à 18h non stop

15 Octobre : réunion inter associations-19h salle de la mairie-Pavezin

11 Novembre : cérémonie au monument aux morts- à 11h

15 Novembre : foire aux noix et châtaignes- maranch/loisirs

21 Novembre : assemblée générale du comité des fêtes-11h Ste Croix

6 Décembre : 1^{er} tour élections régionales

13 Décembre : 2^{eme} tour élections régionales

Le petit Pavezin

<http://www.pavezin.fr/>

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Juillet/Août/Septembre 2015 **N°24**

ETAT CIVIL

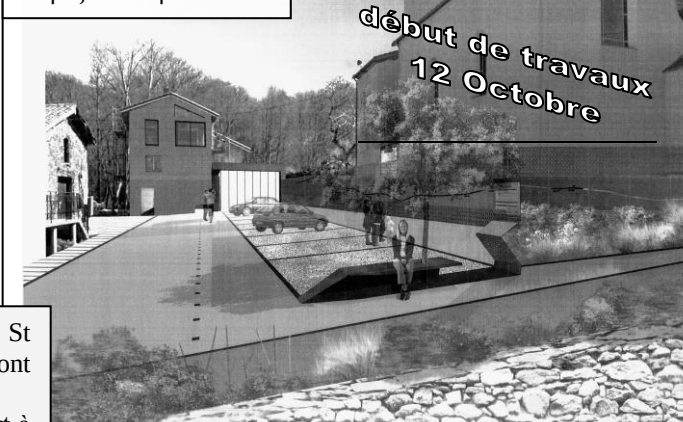
DECES

André Ladavière le 15 /08
Henri Sax Le 30/08
Joseph David le 23 /09

NAISSANCE

Nathan Grange
Le 10 Septembre

Le projet de la place



Des secteurs de la place de l'église seront temporairement fermés à la circulation au cours du chantier. L'accès riverain sera maintenu à partir d'un côté ou de l'autre de la place des travaux

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne éventuelle occasionnée par ces travaux.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et pour le respect des conditions de sécurité mises en œuvre pendant le chantier

Les travaux engagés par St Etienne Métropole consisteront précisément en :

- la création d'un espace couvert à l'attention des randonneurs
- la pose de mobilier urbain
- la rénovation d'un point téléphonique
- la rénovation et mise en accessibilité des toilettes publiques avec passerelle d'accès prolongée jusqu'au parvis de l'église
- la création d'un local poubelle
- la révision de la signalétique des chemins, en conformité avec la charte du parc naturel régional du Pilat
- la rénovation de la place de l'église y compris des places de stationnement et de la voie communale accédant à la partie supérieure du bourg
- la Remise à jour des pierres du mur de soutènement de la place

RAPPEL : Le terrain au niveau du moulin servant au broyage des végétaux n'est pas une déchetterie. Merci de ne déposer que des branchages (avec ou sans feuilles) pouvant être broyés. Plantes en pot, ferrailles et autres détritiques sont à bannir de même que des troncs supérieurs à 85 mm de diamètre

Merci de votre compréhension